

Rendons-le plus facile

Au cours des trois dernières années, j'ai eu le plaisir d'assister à plusieurs assemblées annuelles de groupes sans but lucratif. Certains étaient liés à la communauté motocycliste et d'autres étaient liés aux arts. Il était intéressant d'observer l'efficacité et la fluidité, notamment avec le vote procédures qui ont eu lieu lors de ces réunions annuelles

Les bulletins de vote par anticipation avaient été envoyés à tous les membres bien avant la réunion.

Les membres ont eu l'occasion d'examiner les questions et de retourner leurs réponses au vote avant la date de la réunion. L'efficacité du vote par anticipation était impressionnante par rapport aux procédures de vote par procuration de CVMG.

Nous avons eu les problèmes suivants avec l'utilisation des procurations, qui seraient résolus par vote anticipé :

- Un délai supplémentaire a été nécessaire lors de l'assemblée pour contacter les mandataires et obtenir leur vote par 'chat' pour chaque membre qu'ils représentaient.
- Certains Membres ayant rempli des instructions de procuration pensaient que leur vote était directement enregistré une fois la procuration envoyée au CVMG – cela n'était vrai que s'ils avaient nommé un représentant de l'Exécutif national comme mandataire (choix A). S'il avait choisi et écrit au nom d'une autre personne comme fondé de pouvoir désigné, ce fondé de pouvoir devait assister à l'AMM et voter sur chaque question pour leur.
- Une conséquence de ce dernier point est que certains de ces députés n'ont pas remis une copie du formulaire de procuration à la personne qu'ils ont désignée. Étant donné que le mandataire n'a jamais reçu ses instructions sur la façon de voter sur toutes les questions de vote prédéterminées pour son ami, il n'a pas du tout pu voter pour lui. Certains mandataires ignoraient totalement qu'ils avaient été nommés.
- Le formulaire de procuration que nous utilisons est compliqué parce que les règlements en vertu de la Canada Not à but lucratif Corporations Act précisent la langue qui doit être utilisée dans la procuration. Bien que cela soit détaillé et précis, ce n'est pas simple.

Le vote par anticipation ne remplace pas entièrement le vote aux assemblées. Cela permet simplement à tous les membres de peser par leur vote sur les questions à aborder lors de la prochaine assemblée annuelle des membres (AMM), qu'ils puissent être présents ou non. Des procédures seraient en place pour que le vote de personne ne soit compté deux fois par erreur.

Pour utiliser le système de vote par anticipation, **un changement de règlement doit être approuvé** lors de notre **prochaine AMM en juin 2022**. Il faut une majorité des deux tiers des suffrages exprimés «*յույի*» pour approuver. Ensuite, le vote par anticipation serait utilisé lors de l' **AMM 2023** .

Cette lettre est juste pour vous faire savoir que nous avons travaillé pour essayer de trouver un moyen d'améliorer le système de vote pour toutes les personnes concernées. Vous n'avez rien d'autre à faire pour l'instant que de vous demander à quel point il serait avantageux pour nous de passer à un système de vote par anticipation. Une fois en place, nous pensons que votre AMM sera une expérience plus efficace et efficiente.

Le tableau suivant peut aider à comprendre les différences entre le processus d'octroi de procuration et vote par anticipation.

Tableau comparatif: Procurations et vote par anticipation

	Un proxy	B-Procuration	Vote par anticipation par bulletin de vote anticipé
	<p>Choix A-vote par procuration à l'aide d'un Exécutif national représentant</p> <p>Vous cochez simplement le choix A, et faites pas besoin d'écrire dans un nom.</p>	<p>Choix B-vote par procuration en utilisant une autre personne de votre choix</p> <p>Vous devez écrire dans leur nom sur le formulaire.</p>	<p>Un bulletin de vote vous est envoyé par email ou par courrier ou vous utilisez un lien pour en créer un en ligne. Vous votez directement sur les bulletins de vote. Le formulaire en ligne est automatiquement soumis. Les formulaires papier peuvent être retournés par la poste ou par courriel.</p>
Permet aux personnes qui ne sont pas à l'assemblée pour voter	oui	oui	oui
Doit être envoyé par la poste, par courriel ou créé en ligne	oui	oui	oui
Désigne une personne pour agir votre nom pour voter	oui	oui	non
La personne qui nomme un mandataire doit remettre une copie du document de procuration au mandataire	oui - mais fait automatiquement quand envoyé au CVMG	Oui-vous devez envoyer à la personne de votre choix une copie de le document de procuration	n'est pas applicable
La personne désignée (mandataire) doit assister à l'assemblée pour que votre vote soit dénombré	Exécutif national représentant est certain d'être présent	oui - s'ils ne sont pas présents, votre vote ne sera pas dénombré	le vote est automatiquement compté
La personne désignée (mandataire) doit voter en votre nom pour que votre vote soit pris en compte	Exécutif national les votes représentatifs sont pré compté et sera inclus	oui - s'ils le font pas voter sur chaque importe, votre vote ne sera pas compté là-dessus question	le vote est automatiquement compté
Temps passé en réunion pour comptabiliser les votes	Pré-compté – non temps supplémentaire dans Rencontre	Temps supplémentaire nécessaire demander à chaque procuration titulaire sur chaque voter	Pré-compté - pas de temps supplémentaire dans Rencontre